



Communiqué de Presse
28 novembre 2019

Un partenariat entre Covéa et l'AMRF pour développer l'accès aux soins en milieu rural

A l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, Vanik Berberian, Président de l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et Pascale Soyeux, Directrice Santé Prévoyance de Covéa, ont signé mardi 19 novembre une convention de partenariat destinée à renforcer leur collaboration dans l'intérêt du développement de la prévention, en matière de santé, en zone rurale.

Partageant de nombreux enjeux communs, notamment l'accès aux soins dans le monde rural, l'AMRF et Covéa ont convenu de créer ce partenariat afin de mieux coordonner leurs actions respectives dans l'intérêt du développement des territoires ruraux.

Les principaux axes de cette convention concernent :

- la lutte en faveur du maintien ou du développement de l'offre et de l'accès aux soins en zone rurale ;
- le développement de la télémédecine et des expérimentations en la matière dans les zones couvertes par l'AMRF. Par télémédecine, on entend toute « forme de pratique médicale à distance utilisant les technologies de l'information et de la communication » (définition de l'article L. 6316-1 du Code de la santé publique) ;
- Le renforcement de l'accès aux soins et la prévention au service des citoyens et des assurés vivant en territoire rural.

« Développer l'offre et l'accès aux soins en zone rurale s'inscrit pleinement dans la démarche responsable du Groupe Covéa, notamment auprès de populations fragiles ou éloignées des centres de santé. La télémédecine et des expérimentations ouvrent en particulier de nouvelles perspectives en la matière. Nous nous réjouissons d'œuvrer en ce sens avec l'AMRF », souligne Pascale Soyeux, Directrice Santé Prévoyance de Covéa.

Vanik Berberian, affirme de son côté que « l'AMRF s'est donnée pour mission d'explorer toutes les solutions pour apporter une réponse aux besoins des 22 millions de ruraux en terme d'accès aux soins et garantir une offre de qualité en organisant une offre de soin au service des populations locales. La télémédecine y contribue, en lien avec les élus, tout en améliorant le quotidien des citoyens et des médecins. C'est d'ailleurs l'ambition d'une des mesures de l'Agenda rural, dont les maires ruraux attendent qu'elle soit mise en œuvre. Tous ensemble, avec la télémédecine, créons du temps médical effectif pour remédicaliser nos territoires ! »

A propos de Covéa

Groupe d'assurance mutualiste français, Covéa est leader en dommages et responsabilité et protège un ménage sur trois grâce à ses 21 000 collaborateurs en France, engagés quotidiennement au service de plus 11,5 millions d'assurés.

Fort de ses marques MAAF, MMA et GMF, Covéa est un acteur financier solide et dynamique : ses primes acquises en 2018 s'élèvent à 16,9 milliards d'euros et ses fonds propres sont de 15,2 milliards d'euros. Le Groupe Covéa est également présent à l'international où il réalise 2 milliards d'euros de primes acquises. Plus d'informations sur covea.eu

A propos de l'Association des Maires Ruraux de France

L'Association des maires ruraux de France fédère, informe et représente les maires des communes de moins de 3 500 habitants partout en France. L'association s'engage au quotidien au niveau local comme national pour défendre et promouvoir les enjeux spécifiques de la ruralité. Créée en 1971, l'AMRF rassemble près de 10 000 maires ruraux regroupés dans un réseau convivial et solidaire d'associations départementales, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. L'AMRF est un représentant incontournable du monde rural auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux.

Contacts presse

Covéa – presse@covea.fr - covea.eu -



AMRF – Cédric Szabo - 04.37.43.39.80 - cedric.szabo@amrf.fr - www.amrf.fr -   